

5 structures à connaître qui facilitent la vie des étudiants entrepreneurs

De nombreux étudiants ou jeunes actifs souhaitent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Cependant, il n'est pas facile de se lancer seul(e). De nombreuses structures ont vu le jour afin de simplifier le projet de création ou de reprise d'entreprise pour ce public et différents types d'accompagnement sont disponibles selon les nécessités de chacun. Maddyness vous en présente cinq.

Temps de lecture : minute

19 septembre 2022

Encore étudiants ou fraîchement diplômés, de plus en plus de jeunes français souhaitent créer leur entreprise, ou simplement se lancer dans une aventure entrepreneuriale. Comme l'indiquait le baromètre réalisé par Moovjee en 2019, c'est près de 45% des étudiants qui se disent intéressés par un projet de création ou de reprise d'une entreprise dans le futur.

Cependant, beaucoup se heurtent à la peur du débutant et hésitent à se jeter dans le vide, par manque de compétence, de connaissance ou encore de réseau... C'est pourquoi de nombreuses structures ont vu le jour, afin de simplifier l'accès à l'entrepreneuriat pour les étudiants et fournir différents types d'accompagnement selon les besoins de chacun.

En voici 5 qui se sont imposés comme des acteurs majeurs pour faire face à ces problématiques :

Pépité : le réseau de référence pour l'entrepreneuriat étudiant

Créé en 2014, et supervisé par le Ministère de l'Education et de la Recherche, le réseau Pépité rassemble 33 centres d'entrepreneuriat répartis sur l'ensemble du territoire français. Il est particulièrement intéressant pour les étudiants puisqu'il permet l'attribution du statut national Etudiant-Entrepreneur. Ce statut apporte une vraie reconnaissance aux jeunes porteurs de projets, ainsi que de nombreux avantages pour combiner l'entrepreneuriat avec leur cursus actuel.

Chaque étudiant-entrepreneur peut bénéficier d'un accompagnement sur-mesure, comprenant un mentorat personnalisé, l'accès à un important réseau et à des espaces de coworking ou encore une substitution de stage. Pépité propose également de l'aide au financement via des concours et subventions accordés aux projets étudiants.

Pour les étudiants les plus motivés, il est également possible de postuler au diplôme des Etudiants-Entrepreneurs (D2E) pour suivre une formation complète sur la création d'entreprise à appliquer sur son projet. Selon le stade d'avancement du projet, il sera proposé à l'étudiant de suivre un programme d'incubation pour accélérer le développement de son entreprise grâce à un suivi individualisé.

Moovjee : le mouvement dédié aux étudiants qui souhaitent entreprendre

Autre réseau de référence, Moovjee a pour mission de permettre à chaque jeune entre 18 et 30 ans qui le souhaite, de créer ou reprendre une entreprise pendant sa formation. À travers un suivi individualisé et ultra-personnalisé, le mouvement propose d'attribuer un mentor à chaque aspirant entrepreneur, pour le guider tout au long de son projet. Cette

relation privilégiée entre l'étudiant et son mentor a permis d'accompagner déjà plus de 1.600 entrepreneurs, et facilite le pas vers la création d'entreprise en confiance et en toute sécurité. Le mouvement propose également l'accès à un solide réseau et des événements de networking partout en France, mais aussi le prix Moovjee, concours d'exception pour challenger son projet et obtenir des financements supplémentaires.

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) : un acteur essentiel souvent négligé

Afin de bénéficier d'un accompagnement au plus proche des communes, et de conseils sur tout projet de création d'entreprise, cet acteur plus "traditionnel" est souvent méconnu des jeunes mais reste pourtant central pour les entrepreneurs en herbe. Les CCIs permettent notamment d'obtenir de l'aide au financement et réalisent de nombreuses formations à destination des porteurs de projet.

À travers des ateliers, il est également possible de conforter sa fibre entrepreneuriale ou disposer d'un entretien avec un conseiller afin d'orienter les entrepreneurs dans leur démarche. Les CCIs représentent une excellente opportunité de questionner la pertinence d'un business plan ou obtenir des contacts avec des experts pour les formalités administratives et juridiques.

French Tech : un acteur indispensable de l'écosystème qui bénéficie aussi aux jeunes

Symbole emblématique de l'écosystème startup en France, la French Tech contribue également aux projets portés par des étudiants. Elle met à disposition des jeunes de nombreux programmes d'initiatives entrepreneuriales par région, tels que "Le Grand défi des étudiants", ou

encore “Lyon Startup” par exemple. Ces programmes incitent les étudiants à tenter l’aventure entrepreneuriale via un parcours de découverte mélangeant formation et construction d’un projet.

Elle a aussi déployé un dispositif inédit pour les étudiants, le French Tech Tremplin, qui permet d’accompagner des projets portés par des jeunes en situation de précarité sociale ou économique. Selon certains critères d’admission, il est possible d’être sélectionné pour des périodes d’immersion et de développement de son projet, comprenant des séances de formation, de mentorat et des rencontres.

Les incubateurs au sein des établissements académiques

Que ce soit en école ou à l’université, certains étudiants ont parfois la chance de disposer d’un incubateur au coeur même de leur établissement. Ces dispositifs sont particulièrement intéressants puisqu’ils sont proposés au plus proche des lieux de formation et présentent des conditions particulièrement intéressantes pour les jeunes entrepreneurs.

En effet, l’accompagnement est souvent dispensé par des enseignants de l’établissement et peut être rattaché au cursus sous certaines conditions. Beaucoup sont flexibles, faciles à intégrer et dispensent un accompagnement de qualité à leurs étudiants. Certains sont également ouverts à des membres externes à l’école.

Quelle que soit la situation, il existe un accompagnement pour tout étudiant ou jeune actif souhaitant porter un projet de création d’entreprise. Pour étudiants ou jeunes diplômés, les structures sont nombreuses et guident au quotidien les jeunes entrepreneurs, tout en leur permettant de conserver les nombreux avantages conférés par le statut d’étudiant.

Article écrit par Paul Terrasson Duvernoy